

Équipe de recherche
Marchés, Institutions, Libertés (MIL)

Le Statut de la Cour pénale internationale

Remarques sur son universalité et sa mise en œuvre

Mercredi 21 mars 2018
Faculté de Droit de l'UPEC – Amphithéâtre B1

Intervenants :

Gérard TEBOUL, Professeur de droit public : « La participation des États au Statut de la Cour pénale internationale »

Claudia GHICA-LEMARCHAND, Professeur de droit privé : « La Cour pénale internationale – de l'universalité à la mise en œuvre en droit pénal français »

Arnaud DE NANTEUIL, Professeur de droit public : « Les juridictions pénales « internationalisées » et l'universalité de la juridiction de la Cour pénale internationale »

Inscription obligatoire :
01 56 72 61 62 / johan.menichetti@u-pec.fr
83-85 avenue du général de Gaulle 94000 Créteil

